

Laon, place forte

En l'An Mil, le pouvoir royal est affaibli, le seigneur domine localement. Le château assure la sécurité de la communauté, seigneur et villageois ; il est efficace, résiste aux boulets de pierre de la catapulte des assiégeants. De même les remparts protègent bien et depuis longtemps les cités. La cité fortifiée est donc une place forte.

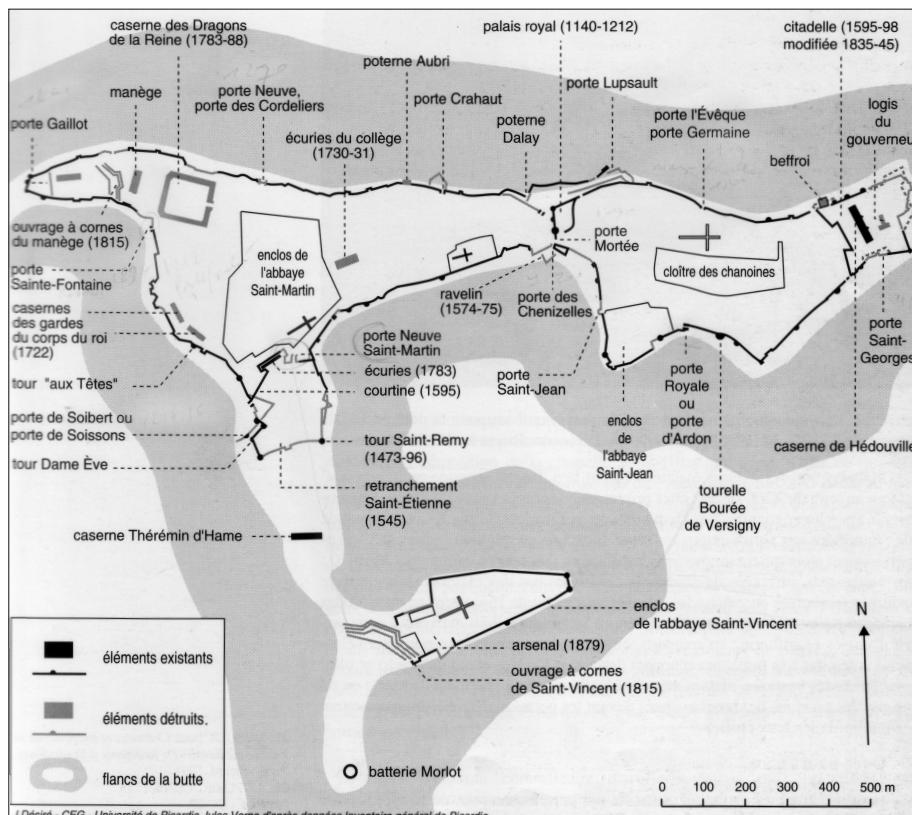
À la fin du moyen âge, vers 1440, la découverte française, par les frères Bureau, du boulet de fonte, liée à la mise au point du canon en bronze, monté sur affût avec roues, plus léger, plus mobile, rend la fortification médiévale fragile, et même avec ses mâchicoulis obsolète. La révolution du boulet métallique précipite la fin de la guerre de Cent Ans et elle aide les rois de France, seuls capables de se pourvoir de ces armes nouvelles coûteuses, à asseoir leur autorité, à unifier leur royaume.

Cette «crise du boulet», de 1440 à 1540, permet l'affirmation de la puissance royale. Les fortifications deviennent affaire d'État. Le rôle de la place forte évolue : la garnison a pour but de tenir un passage obligé pour défendre un vaste territoire, freiner l'avancée de l'ennemi en le contraignant à faire un siège, l'affaiblir avant la bataille décisive en rase campagne¹. Mais l'architecture des remparts de la place forte doit constamment s'adapter à l'évolution des moyens techniques de la poliorcétique, toujours en avance. C'est une véritable course aux armements qui rend la place forte finalement inutile à la fin du XIX^e siècle. Tel est le cas pour Laon.

Laon, longtemps, est une place forte renommée

L'enceinte, qui enferme encore la partie haute de la ville en ce début de troisième millénaire, est édifiée avec des fossés au moyen âge faisant de Laon installée sur une butte-témoin dressée à 100 m en abrupt au-dessus de la plaine environnante, une forteresse imprenable. Elle est appelée *Lugdunum clavatum* («Laon fermée à clé»), selon l'expression de Grégoire de Tours, pendant les périodes mérovingienne et carolingienne. Une muraille protège, avec certitude, le *castrum* au nord dès le III^e siècle, puis au sud au X^e siècle, et le *castrum* et le quartier Chevresson aux X^e et XI^e siècles. La cité, ainsi délimitée et sécurisée, occupe la moitié est du plateau, de la porte Saint-Georges à la porte Mortée, de la porte

1. Nicolas Faucherre, *Places fortes, bastion du pouvoir*, Paris, R.E.M.P.A.R.T., 1991, p. 9 – 11.



l'Évêque à la porte Royer ou Royale dominée par une tour construite sous Louis IV et renforcée sous Charles de Lorraine en 988. Elle résiste à toute tentative d'investissement des Vandales et des Huns au V^e siècle, de Charles le Simple en 895, de Herbert de Vermandois en 940, de Louis IV en 946... Ville inextinguible, elle assure une telle sécurité que le duc de Champagne y installe sa femme en 581 avant de partir en guerre, ou encore que « l'impératrice Judith s'y enferme en 830 lors de la révolte des trois fils de Louis le Pieux contre leur père », qu'elle sert de résidence royale située dans l'abbaye Notre-Dame et Saint-Jean. Lors des invasions normandes, le Laonnois est ravagé alors que la ville n'est pas investie ; elle abrite alors les religieux des monastères en danger comme ceux de Pierrepont (882), ou les reliques comme celles de Saint-Bavon de Gand (846) ou de Saint-Quentin (881)².

En 1140, le roi Louis VII, comte de Laon, après l'incendie dû à la révolte communale de 1112, décide d'abandonner la demeure royale de l'abbaye Notre-Dame et

2. Jackie Lusse, *Naissance d'une cité, Laon et le Laonnois du V^e au X^e siècle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, p. 229-243.

Saint-Jean. Il fait construire un véritable palais royal au lieu très stratégique qu'est l'étranglement de la butte, près de la porte Mortée. Philippe-Auguste y ajoute une tour colossale, véritable donjon, de 30 m de haut, 17 m de diamètre extérieur, avec des murs de 4,5 m d'épaisseur, entourée d'un fossé, appelée «la Grosse Tour» et faussement «Tour Louis d'Outremer». À partir de ce règne, les fortifications protègent le bourg: les deux importantes portes des Chenizelles et de Soibert (ou de Soissons) sont édifiées dans la première moitié du XIII^e siècle³. La pointe ouest du plateau, le Champ-Saint-Martin, est à son tour close de murs élevés. La porte Gaillot édifiée en 1261 en témoigne. Ces murs sont même doublés alors de fossés et par la suite, au XIV^e siècle, renforcés avec en particulier l'élévation de la «tour aux Têtes», tour flanquante. Le legs fait à cette fin par Guillaume de Harcigny révèle la préoccupation sécuritaire des Laonnois pendant la guerre de Cent Ans. Ainsi, avec ses «5200 m» de remparts, pendant le moyen âge, Laon aurait soutenu «30 sièges»⁴.

Le plus célèbre siège de Laon a lieu en 1594. La ville est ligueuse depuis 1589. Sa garnison commandée par Antoine du Maine, choisi par le duc de Mayenne, est composée de 1200 (?) hommes secondés par autant de bourgeois, clercs et paysans. C'est peu pour une telle place. Henri IV est décidé à en faire le siège et à le mener lui-même avec une armée de 16 000 soldats. Le 25 mai 1594, les faubourgs sont emportés sans difficultés. Le plateau Saint-Vincent est évacué par les 100 Italiens qui devaient le défendre mais qui sont rappelés à l'intérieur de la ville. Les travaux du siège commencent. Henri IV place d'abord son artillerie à Saint-Vincent pour faire feu sur les murs de la tour Saint-Rémy et y créer la brèche. Puis l'artillerie est positionnée sur la pointe Classon, et enfin au nord, du côté de la porte Saint-Just et de Vaux. D'autre part, l'armée royale intercepte les forces de Mayenne venues de La Fère au secours des ligueurs et capture un convoi de 300-400 voitures. Une tentative de négociations échoue: les ligueurs sont inébranlables. Plusieurs assauts sont repoussés malgré la révolution du boulet métallique, révélant la valeur du site de la ville encore en cette fin de XVI^e siècle. Après deux mois de résistance vigoureuse, sans secours, et surtout par manque de numéraires pour payer les soldats, Laon capite⁵. Henri IV entre dans la ville le 3 août. Vainqueur, mécontent et méfiant, il fait détruire le quartier Che-

3. Alain Saint-Denis, *Apogée d'une cité, Laon et le Laonnois aux XII^e-XIII^e siècles*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1994, p. 303-317.

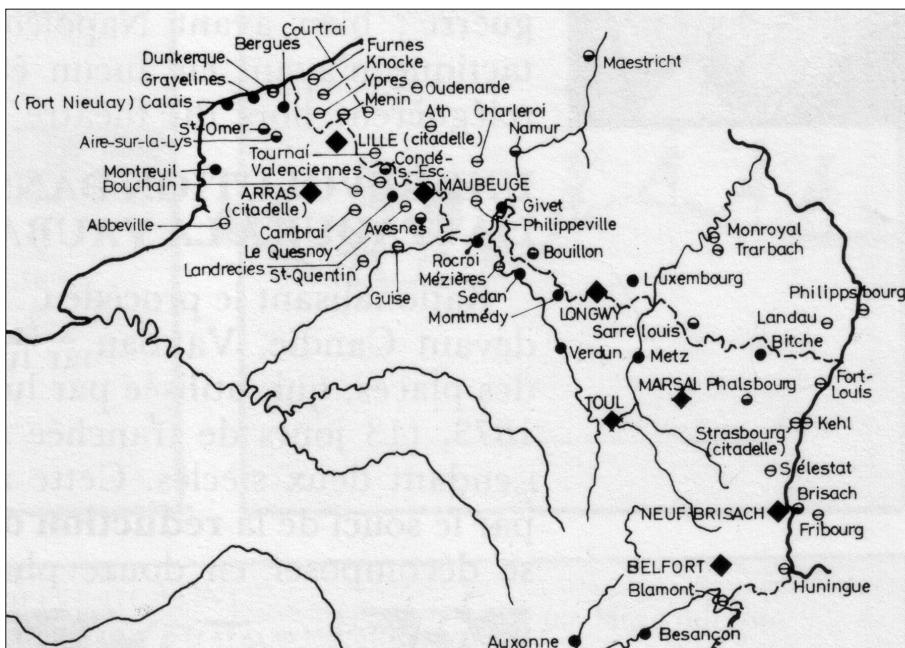
4. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, rapport du chef du génie Lambert, le 22 février 1842.

J.F.L. Devisme, *Histoire de la ville de Laon*, Autremencourt, Office d'édition du livre d'histoire, réédition 1996. Devisme compte les sièges de Laon et situe le 30^e en 1418. Celui de 1594 est le «31^e siège».

5. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, rapport du chef du génie Le Camus, le 17 avril 1850.

Suzanne Martinet, «Le siège de Laon sous Henri IV» d'après le manuscrit d'Antoine Richart, *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, tome XXIII, 1978, p. 83-95.

Henri de Buttet, «Mener un siège au XVI^e siècle», 1594 : *Henri IV, la Ligue et la Ville*, Laon, Société historique de Haute-Picardie, Laon, 1996, p. 17-38.



Places fortes retenues par Vauban dans l'est de la France
(Nicolas Fauchère, *Places forte, R.E.M.P.A.R.T.*).

vresson pour bâtir la citadelle à la pointe est de la butte. Cette citadelle est conçue, par deux bastions orientés vers la cité, pour tenir en respect les Laonnois. Sinon son pourtour reprend le tracé des anciens remparts⁶. Sa présence accentue l'aspect de place forte de la ville. Elle le reste jusqu'à Louis XIV.

La place forte de Laon est déclassée sous Louis XIV

Sous Louis XIV, la frontière, qui passait au nord de l'actuel département de l'Aisne actuelle après le traité de Westphalie en 1648, recule pour se stabiliser, après les traités des Pyrénées en 1659, d'Aix-la-Chapelle en 1668, et de Nimègue en 1678, à la frontière franco-« belge » actuelle, avec en plus au-delà les villes fortifiées avancées de Philippeville et Marienbourg, entre Sambre et Meuse⁷. Laon comme place forte perd tout intérêt pour Vauban qui constitue le pré carré du royaume avec à la frontière orientale une double rangée de places fortifiées. L'étendue de l'enceinte à Laon n'est pas défavorable, la présence d'une

6. Martine Plouvier, « La citadelle de Laon », 1594, *ibid.*, p. 47-58.

7. S. Sinclair, *Atlas de géographie historique de la France*, Paris, Sedes –C.D.U., Paris, 1985, p. 108, 114, 120.

citadelle – même mal conçue – isolée par une esplanade lui donnerait un aspect positif; il suffirait de moderniser le système de défense par des ouvrages extérieurs (bastions); mais la ville est vraiment trop éloignée de la frontière et devient «ville de l'intérieur». Comme en outre au XVIII^e siècle il n'y a pas de guerre pendant 80 ans, entre 1713 et 1792, la ville est autorisée en 1757 à combler les fossés. Elle y établit, de 1757 à 1762, les promenades arborées qui demeurent.

Sous la Révolution, l'Assemblée constituante tire les conséquences de la situation dans son «État des places de guerre» réparties selon trois classes. Si Maubeuge, Philippeville, Givet, Mézières, Sedan sont de 1^{ère} classe, doivent être «entretenues et même renforcées», si Le Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Guise, Rocroy sont de 2^e classe, «entretenues mais non renforcées», si Péronne, Ham, Saint-Quentin, La Fère sont de 3^e classe, «conservées en masse sans autre entretien que celui des bâtiments pour le service militaire», Laon n'est pas classée, donc n'est plus place forte⁸, mais elle reste ville de garnison.

Depuis Louvois, pour réduire le logement des gens de guerre chez les habitants⁹, des casernes sont édifiées. Les bonnes relations qu'entretient l'évêque, Monseigneur de Sabran, avec la Cour satisfont enfin les Laonnois qui réclamaient une caserne depuis 1769. Entre 1783 et 1788 est construite au Champ-Saint-Martin dans l'enceinte Gaillot, sur un terrain cédé gratuitement par la ville par délibération du corps de ville le 27 juillet 1783, la caserne du régiment des dragons de la Reine commandé par le duc de Polignac. C'est un quadrilatère avec écuries et salles d'exercice au rez-de-chaussée, logement des cavaliers à l'étage. Le manège se situe à l'arrière du bâtiment.

De Napoléon 1^{er} à Thiers, Laon redevient une place forte considérée

Pourtant, la campagne de France en 1814 rappelle à Napoléon 1^{er}, connaisseur, le double intérêt de Laon par son site défensif, qui nécessite un assaut difficile sur ses pentes abruptes, et par la valeur de sa position sur la route de Paris! La ville reprend, lors de la bataille de Laon, en mars, «son antique importance militaire». On l'avait oubliée.

Lorsque le corps d'armée russe de Wintzigerode arrive d'Avesnes avec 15 000 hommes, les destinées de la France et de Napoléon se décident à Laon. Napoléon a réussi à battre les divers corps ennemis, Autrichiens et Prussiens qui remontaient la Marne et la Seine. Mais ses forces s'amenuisent. La bataille de Craonne termine sa série de succès. Après celle-ci l'armée prussienne de plus de

8. Arch. dép. Aisne, *Moniteur universel ou gazette nationale*, 28 juin et 9 juillet 1791.

9. Arch. dép. Aisne, 2 H 54, Le logements des militaires sur la place de Laon au XIX^e siècle. Malgré la présence des casernes importantes, les Laonnois doivent loger souvent et beaucoup de soldats. Par exemple, 310 militaires du 36^e R.I et du 8^e R.A sont répartis chez les particuliers pendant la semaine du 13 au 23 octobre 1833.

80 000 soldats emmenée par Blücher se concentre sous les murs de Laon. La ville n'a pour garnison que 100 hommes de train d'artillerie, quelques soldats de la réserve départementale et les 300 citoyens, armés de 60 fusils, qui composent la garde nationale. Russes et Prussiens l'occupent sans difficulté, la renforcent, font de Laon une place forte. Blücher dispose de plus de 50 canons pointés sur les routes de Reims, Soissons, Bruyères. Il est soutenu par les Russes de Wintzigerode à sa droite vers Clacy, par les Prussiens de Kleist et York à sa gauche vers Athies, et par les 25 000 hommes de l'émigré Langeron vers Saint-Marcel. Napoléon, avec 40 000 soldats, vient l'attaquer le 9 mars 1814. C'est une entreprise téméraire puisqu'outre la supériorité du nombre, Blücher a l'avantage de la position, et Napoléon ne dispose pas d'une artillerie suffisante, en particulier de ces canons Griebeauval qui par leur mobilité, leur système de visée... ont permis les victoires françaises sous la Révolution et l'Empire¹⁰. Le 10, la Jeune Garde lance l'assaut à Semilly pour emporter le plateau du côté ouest que l'on croyait dégarni. Elle est écrasée par l'artillerie ennemie, en particulier par la batterie russe située à Saint-Martin. Le siège mené par Napoléon échoue¹¹.

En juin 1815, en allant vers la Belgique, il a en mémoire cet échec, et ordonne des travaux de défense : un front bastionné et des palissades aux portes ; il fait relier la ville et l'abbaye Saint-Vincent par une double palissade traversant la cuve Saint-Vincent ; il décide l'occupation militaire de la pointe de Classon¹². Au retour de Waterloo, il n'hésite pas à laisser à Laon 2 500 hommes alors qu'il n'en rassemble guère que 20 000 pour défendre la capitale et lui-même.

C'est bien une reconnaissance, par un grand stratège, de la qualité de place forte de Laon qui s'impose après le deuxième traité de Paris et la perte de Philippeville et Marienbourg, Chimay, Barbençon, Merbes. Sur la route la plus courte de la Belgique à Paris, à 18 lieues de la frontière ouverte à présent entre Sambre et Meuse par une trouée de 12 lieues entre Avesnes et Rocroy, et à 33 lieues de Paris, à mi-chemin des rivières Aisne et Oise, sur le flanc est de Saint-Quentin que la petite place de La Fère ne couvre pas suffisamment, la place de Laon, visible à 10 lieues, est reconsidérée. D'autant que les routes qui s'améliorent et se multiplient depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle permettent une avancée rapide de l'ennemi.

Sous la Restauration, le principe de son utilité militaire et de la nécessité d'y mettre des ouvrages permanents n'est pas contesté. Laon doit être fortifiée par une enceinte bastionnée pour arrêter toute invasion. Le général Haxo, le Vauban du début du XIX^e siècle, inspecteur général des fortifications frontalières en

10. royalartillerie.blogspot.com/hommage-au-canon-griebeauval.html.

11. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, rapport du chef du génie Le Camus, le 17 avril 1850.

Et Joseph Tyran (colonel), *Laon, ville militaire*, Cambrai, Nord Patrimoine, 1999, p. 46-51.

12. Arch. dép. Aisne, archives du génie militaire, note sommaire sur l'historique de la place de Laon, 1826.

1819¹³, propose de construire deux forts à Saint-Vincent et à Classon, de restaurer la citadelle et le mur d'enceinte, ni plus ni moins¹⁴. Son influence est telle que l'ordonnance de Louis XVIII, du 1^{er} août 1821, met Laon au rang de place forte de 2^e classe :

« L'importance du site et de la situation de la ville est reconnue pour une armée qui manœuvrerait dans un sens ou l'autre près de Paris. Située sur une hauteur isolée au milieu d'une vaste plaine, Laon couvre Soissons, Guise, La Fère, Reims en retardant longtemps l'ennemi qui doit prendre Laon d'abord. Place de guerre aux multiples ouvrages, elle impose la bataille, alors qu'elle est apte à une bonne résistance avec un faible corps. »¹⁵

Une délibération, du 27 mars 1825, du comité du Génie, approuvée par le ministère de la Guerre, décide une dépense de première urgence de 4 millions de francs pour la mise en défense de Laon.

En ce qui concerne l'enceinte, il est nettement reconnu que les fortifications ne peuvent s'opposer à un assaillant. Les murs tombent en ruine en plusieurs points, entre les portes Saint-Just et Gaillot ; comme les fossés sont comblés, l'escalade est possible ; la hauteur de Saint-Vincent est à découvert. C'est pourquoi, un inventaire des travaux à effectuer est dressé. Les murs sont à restaurer jusqu'à une hauteur de 8 mètres partout ; il faut bâtir des redans, en particulier près de la porte de Soissons, des bastions sur le pourtour pour bien voir les versants du plateau, ainsi sur le front de l'abreuvoir des dragons de la Reine, apporter des modifications à la citadelle avec des bastions, faire avancer l'enceinte au niveau de la préfecture, fortifier Saint-Vincent pour en faire une deuxième citadelle constituée d'un bastion de 250 mètres sur 140¹⁶. Les avis sont aussitôt acceptés.

De 1831 à 1833, les principales brèches sont réparées, en particulier sur le mur nord du quartier de cavalerie¹⁷. Une nouvelle porte Saint-Martin, avec un pont-levis Poncelet, est édifiée. À ce moment une reculade se dessine : il faudrait seulement mettre Laon à l'abri d'un coup de main, la rendre apte à une bonne résistance, mais en renonçant à un dispositif coûteux. C'est pourquoi en 1841 la construction d'une cita-

13. François Nicolas Haxo est né en 1774 à Lunéville. Lieutenant de l'Ecole d'artillerie et du génie de Châlons-sur-Marne en 1793, il appartient à l'armée d'Italie, améliore la défense de Constantinople en 1807, commande plusieurs sièges pendant la guerre d'Espagne, est aide de camp de Napoléon en Russie et commandant du génie de la Garde impériale. Présent à Waterloo, il est licencié sous la Restauration puis réintégré en 1819 comme inspecteur de fortifications. Très honoré sous Louis-Philippe, il est membre du Comité des fortifications en 1832. Il meurt en 1838.

14. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, rapport du chef du génie Lambert, le 22 février 1842.

15. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, mémoire du capitaine Gibon, 8 novembre 1825.

16. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, idem.

17. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, rapport du chef de bureau Huz, le 10 mars 1832.

delle à Saint-Vincent n'est pas retenue. Mais, le comité du Génie le 30 décembre 1833 tranche et décide de continuer les aménagements qui recommencent en 1835 et ne sont pas interrompus jusqu'en 1844. Leur coût s'élève à 860 000 francs.

En ce qui concerne les bâtiments militaires, on retient surtout les deux casernes. La restauration de l'ancienne citadelle Henri IV, à l'est du plateau, est significative. Une caserne, à la voûte résistant aux bombes, y est réalisée en 1842-1847 pour un coût de 501 422 F. S'y ajoutent des magasins d'approvisionnement pour un bataillon d'infanterie de 816 hommes, un pavillon pour l'état-major, un magasin à poudre. L'enceinte réparée est portée à la hauteur de 8 mètres, avec des flanquements efficaces, un corps de garde et un pont-levis Poncelet à l'entrée¹⁸ où l'inscription rappelle les deux étapes de la construction : « Construite par Henri le Grand en l'année 1595, a été rétablie et parfaite par Louis Philippe 1^{er} en l'année 1835 ».

À l'ouest du plateau, il s'agit du quartier de cavalerie, le quartier Saint-Martin. Il se compose du quadrilatère de quatre corps de bâtiment de l'ex-caserne des dragons de la Reine. Il peut à présent loger 352 chevaux et 644 hommes. À côté du manège de 48 m par 16 m, la forge est reconstruite et agrandie en 1845. Un magasin à fourrage et un dépôt de poudre « régimentaire » sont édifiés dans l'enceinte Gaillot achetée à la ville en 1841. Les logements de la caserne sont bien disposés, l'air est salubre « sauf pour les poitrines faibles », l'eau des huit puits et de l'abreuvoir des dragons de la Reine, à 300 mètres, est suffisante. Avant 1830, elle abritait une garnison de choix, un régiment de la Garde. Par la suite l'obligation d'aller du côté d'Ardon à 4 000 mètres pour les manœuvres fait qu'elle est devenue une annexe de la caserne de La Fère¹⁹.

Les problèmes urbanistiques du reclassement

Il ne semble pas que ce reclassement de Laon comme place forte satisfasse la municipalité. Être place de guerre entraîne en effet des servitudes qui s'opposent à la croissance urbaine.

Suite à l'ordonnance de 1821, le commandant du génie demande si le maire ferait opposition à ce que l'enceinte et les ouvrages de défense qui en dépendent deviennent propriétés militaires²⁰. Dans ce cas le terrain qui longe l'ensemble devient militaire sur une largeur de 8 mètres vers l'intérieur et sur une largeur de 30 mètres à l'extérieur. La municipalité conduite par Sars de la Suze réaffirme que, Laon n'étant plus place forte depuis « au moins » Louis XIV, les fortifications sont bien propriétés de la ville et l'entretien à sa charge puisque la loi domaniale de décembre 1790 dit que « les murs, fossés et remparts des villes, qui ne sont point places fortes et qui en ont la jouissance actuelle, sont leur propriété si elles sont fondées

18. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, rapport du chef du génie Le Camus, le 17 avril 1850.

19. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, rapport du chef du génie Lambert, le 22 février 1842.

20. Arch. dép. Aisne, 1 D7, délibération du conseil municipal du 16 avril 1822.

en titres ou si leur possession remonte à plus de dix ans.» Ces fortifications sont en outre indispensables à la ville pour le contrôle et la perception de l'octroi, principal revenu municipal. Quant au terrain qui longe l'enceinte, la loi du 10 juin 1793 reconnaît le glacis des fortifications, les pentes de la montagne, comme biens communaux non soumis à partage, donc propriété de la ville.

Comme propriétaire, la ville a laissé construire des maisons contre le mur d'enceinte, intérieurement ou extérieurement, pour permettre l'accroissement de population sur un plateau étroit. Elle a comblé les fossés pour en faire des promenades plantées d'arbres presque tout le long des remparts, particulièrement en 1757-1762 et en 1820. Elle a aussi choisi d'installer le cimetière le long de la rampe Saint-Just, au pied du rempart nord-ouest, en 1793²¹. Alors, si le gouvernement exige la cession des propriétés communales, ce ne peut être que contre indemnité, même en ce qui concerne «les esplanades arborées, belles, utiles à la santé, donc à considérer comme biens productifs». En plus, la ville serait déchargée de l'entretien des murs²².

Une autre conséquence de l'ordonnance de 1821, classant Laon place forte, est «déplorable»: elle interdit selon la loi du 27 juin 1791 toute construction nouvelle et même les grosses réparations des constructions existantes hors les murs à une distance de 487 m (250 toises), divisée en deux zones successives et égales chacune à près de 250 m (125 toises), au-delà du rempart. Intra muros, il doit exister dans tout le pourtour une rue utilitaire de 8 mètres comptés à partir du parement intérieur du mur d'enceinte. Seules les bâtisses extérieures dont les propriétaires peuvent prouver l'existence avant l'ordonnance du 9 décembre 1713 sur les servitudes militaires, et les bâtisses intérieures existantes avant la loi du 10 juillet 1790 peuvent être entretenues²³. La municipalité invoque que beaucoup de maisons dans les zones de servitudes ont besoin de travaux de renforcement; sans entretien, leur dégradation entraînera des départs et au contraire personne ne viendra à Laon; c'est pourquoi, elle demande que, pour ces servitudes, Laon, longtemps non-place de guerre, soit considérée comme une exception²⁴.

Enfin, l'article 39 de cette même loi de 1791 sur les servitudes militaires pour les places fortes complètent ces contraintes en interdisant toute édification, sans l'accord de l'autorité militaire, de chemin, chaussée, fossé, ou «opération topographique» à moins de 500 toises soit un kilomètre²⁵. Cet interdit militaire a retardé la construction des nouvelles routes entre le Plateau et les faubourgs, comme celle de la porte Saint-Martin au faubourg de La Neuville²⁶.

Les inquiétudes municipales sont finalement superflues.

21. Arch. dép. Aisne, 1 D7, délibération du conseil municipal du 27 avril 1822.

22. Arch. dép. Aisne, 1 D7, délibération du conseil municipal du 14 mai 1823.

23. Arch. dép. Aisne, 1 D7, délibération du conseil municipal du 27 avril 1822.

24. Arch. dép. Aisne, 1 D7, délibération du conseil municipal du 14 mai 1823.

25. Arch. dép. Aisne, *Moniteur universel, Bulletin de l'Assemblée nationale* du 28 juin 1791.

26. Caude Carême, «1848, la municipalité de Laon et la rampe de la Nouvelle Montagne», *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. LI, 2006, p. 79-93.

Laon à nouveau déclassée sous Napoléon III

Le chef du génie, Le Camus, en avril 1850, soutient que, outre la place forte restaurée, l'occupation des buttes de Saint-Vincent, de Classon, de Morlot, de Lalouette, comme les forts avancés devant Paris et devant Lyon, rendrait Laon imprenable. Un mémoire du génie de 1852 considère encore que, en cas de conflit, le quartier général de l'armée devrait s'installer à Laon, point central. Il regrette que les travaux aient été insuffisants «pour une place de première importance», que le déclassement de la place de Laon mette ainsi fin aux servitudes et autorise la construction de bâtiments en avant de l'enceinte, encombrant de ce fait le terrain et protégeant l'avancée de l'ennemi. Il critique aussi la multiplicité des voies de communication construites depuis vingt ans qui ne peuvent que faciliter cette même avancée²⁷. Simple regret.

Dans le même temps, vu l'avis du comité des Fortifications du 12 mars 1850, un décret présidentiel de Louis Napoléon Bonaparte de 1851 raye Laon du tableau des places de guerre, la citadelle exceptée. Sa conservation n'importe plus à la défense du territoire. Le déclassement a lieu dans l'intérêt de... la propriété²⁸:

«Au nom du peuple français. Vu la loi du 17 juillet 1819 sur les servitudes imposées à la propriété pour la défense de l'État, [...] Vu l'arrêté du Comité des fortifications du 12 mars 1850, considérant qu'il y a lieu dans l'intérêt de la propriété de ne pas laisser classés plusieurs places ou postes actuels dont la conservation n'importe pas essentiellement à la défense du territoire. Décrète article 1: Sont rayées du tableau des places de guerre [...], (11 villes dont) la ville de Laon, la citadelle exceptée. Fait à Paris, le président de la République Louis Napoléon Bonaparte, le ministre de la guerre d'Hautpoul.»

La construction de la nouvelle enceinte de Paris rend caduque celle de Laon aux yeux des stratégies les plus importants à ce moment à tel point que la citadelle est elle-même déclassée par le décret impérial du 24 mai 1866. Bien mal en a pris à Napoléon III, car déclassée donc peu défendue²⁹ la ville est investie sans coup férir par l'armée prussienne en septembre 1870. De toute façon, les progrès rapides de l'artillerie avec les inventions de l'obus oblong à explosif, en 1858, et du canon rayé entraînent la fin du système Vauban et de toutes les fortifications traditionnelles³⁰ et la mise au point nécessaire d'un nouveau système défensif.

27. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, mémoire du 28 juin 1852

28. Arch. dép. Aisne, *Moniteur universel*, décret présidentiel, jeudi 11 juillet 1851.

29. C. Carême, «La guerre de 1870-1871 à Laon, la municipalité et l'occupation allemande», *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire de l'Aisne*, t. LII, 2007, p. 181.

30. N. Faucherre, *op. cit.*, p. 71.

Laon place forte dans le système Séré de Rivières

Au lendemain de la défaite de 1870-1871, la volonté de revanche nationale et d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne donnent la priorité à l'armée de campagne avec le culte de l'offensive pour reprendre «les territoires perdus». Les crédits affectés à la défense sont limités et utilisés dans le cadre du système Séré de Rivières mis en place à partir de 1873. Séré de Rivières, ingénieur du génie militaire, chef du service du génie au ministère de la Guerre, secrétaire de 1873 à 1880 du comité de Défense qui réorganise le système défensif de toutes les frontières de la France. Il est considéré comme le «nouveau Vauban» et renouvelle les idées de ce dernier. Son plan ou système est exécuté de 1874 à 1880. Il rassemble des fortifications en une véritable ceinture de fer qui a pour fonction de paralyser les mouvements de l'ennemi. Chaque place est indépendante, peut se défendre isolément, résister longtemps, à l'image de celle de Bitche en 1870.

Sur la frontière de l'Est, deux rideaux défensifs composés de forts installés sur des obstacles naturels et de quatre camps retranchés, Verdun et Toul, Épinal et Belfort, doivent canaliser l'ennemi vers deux trouées où sont regroupées les armées françaises. Ainsi la trouée de Charmes entre Toul et Épinal constraint l'adversaire à se heurter à la puissante place de Langres en seconde ligne.

Au cas où les Allemands violeraient la neutralité de la Belgique, deux lignes de défense sur la frontière Nord sont sensées les arrêter avant Paris, une première ligne dans le département du Nord (Maubeuge), une deuxième ligne sur la côte d'Ile-de-France, Reims, La Fère, Laon.

Laon est retenue dans le système Séré de Rivières après divers rapports dont celui du général Cadart pour qui

«La position exceptionnelle de cette place la rend de défense facile. L'enceinte ancienne est suffisante. Il suffit d'organiser chaque point du plateau de manière à éloigner l'ennemi le plus possible de la ville.»³¹

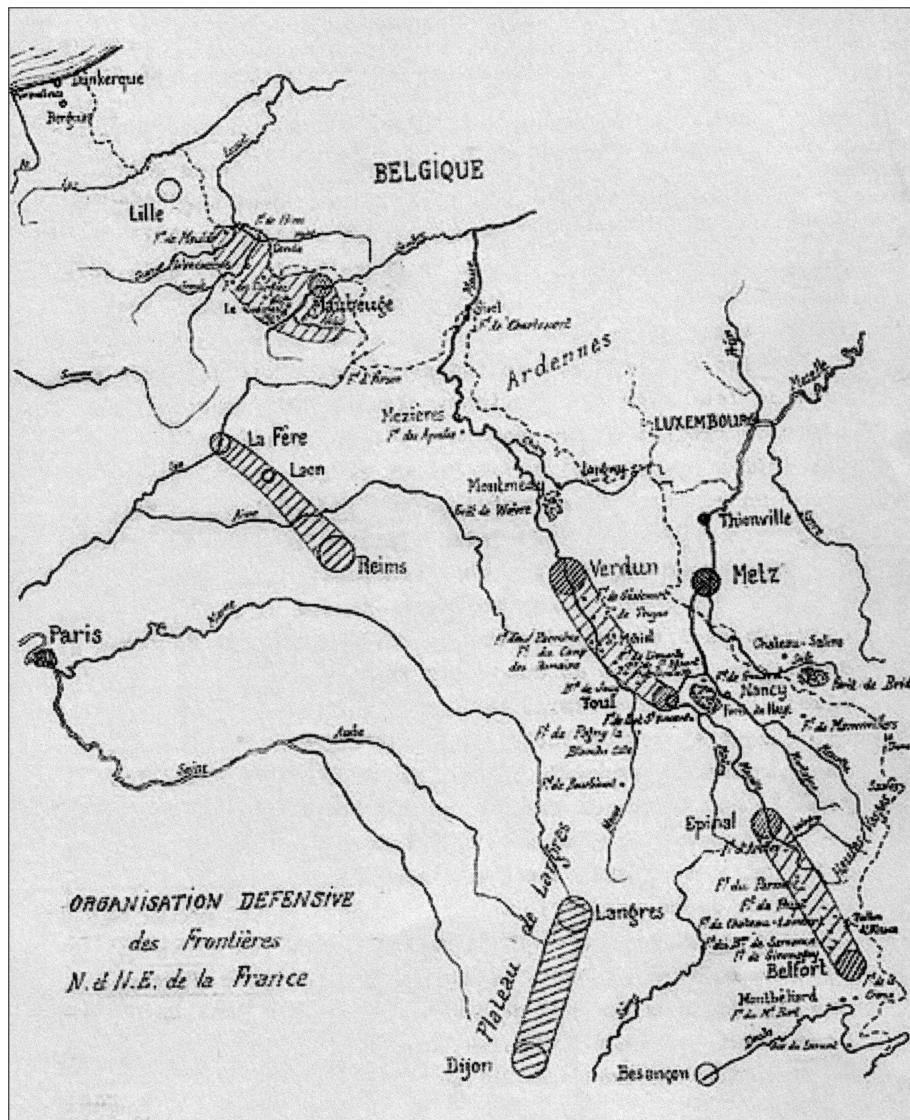
Au même moment, le commandant du génie à Laon, constate que

«Laon sur une hauteur isolée au milieu de la plaine se prête on ne peut mieux à une occupation militaire. De tout temps on a proposé d'en faire une place d'une certaine importance. Aujourd'hui on n'aura plus à se préoccuper d'une défense de détail, on doit apprécier une position qui assure aux défenseurs une domination considérable sur la plaine.»³²

Il suffit d'occuper les trois pointes du plateau, la citadelle vers l'est, la butte Classon et le Champ-Saint-Martin à l'ouest, et l'abbaye Saint-Vincent et la

31. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, résumé d'instruction pour l'étude de la défense du territoire, 1872.

32. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, rapport du commandant du génie de Laon, le 14 juin 1872.



Le système Séré de Rivières.

butte Morlot au sud pour bloquer les lignes de chemins de fer entre Aisne et Oise³³. D'une façon générale, pour les stratégies dans ces années 1870-1880, « Laon a une remarquable position pour fournir un solide appui à des armées d'opérations chargées de la défense du territoire national »³⁴. Elle devient une place de choix, un camp retranché, soit une place forte avec des forts avancés. La garnison compte dix batteries avec au total 144 canons ; elle est répartie aux trois saillants du Plateau, dans trois casernes : à l'ouest la caserne du champ Saint-Martin appelée Hanique après le décret du 21 janvier 1887 pris par le général Boulanger, où stationne le 29^e régiment d'artillerie, à l'est la citadelle ou caserne Hédouville et au sud la nouvelle caserne Thérémin-d'Hame qui abritent le 45^e régiment d'infanterie. L'abbaye Saint-Vincent près de la caserne Thérémin-d'Hame est rachetée à l'évêché par la Direction de l'Artillerie pour en faire l'arsenal nécessaire au 29^e régiment d'artillerie. Les forts et batteries de Laniscourt, Bruyères, Montbérault, à 6 ou 7 km, ont pour but de mettre la place de Laon hors de portée des obus à explosif. Ce sont des ouvrages fortifiés en pierres maçonnées renforcées d'un remblai de terre de trois mètres d'épaisseur. L'artillerie est disposée à l'extérieur, donc très exposée : c'est un point faible.

L'ensemble du camp retranché laonnois est relié par un dispositif de communications par signaux optiques³⁵ situé au mont Morlot, une butte artificielle circulaire, près de l'abbaye Saint-Vincent, à la pointe sud du plateau, là où fonctionnait au milieu du XIX^e siècle le dernier moulin à vent de la ville. Ce centre optique est une casemate surélevée où en son centre une source de lumière est captée et renvoyée par l'héliostat (jeu de miroirs) sous forme de signaux, à travers des galeries rayonnantes, gaines de visée, vers les forts avancés ou même vers le camp retranché de La Fère. La portée est de 60 km. L'ennemi dans la plaine ne peut capter les signaux.

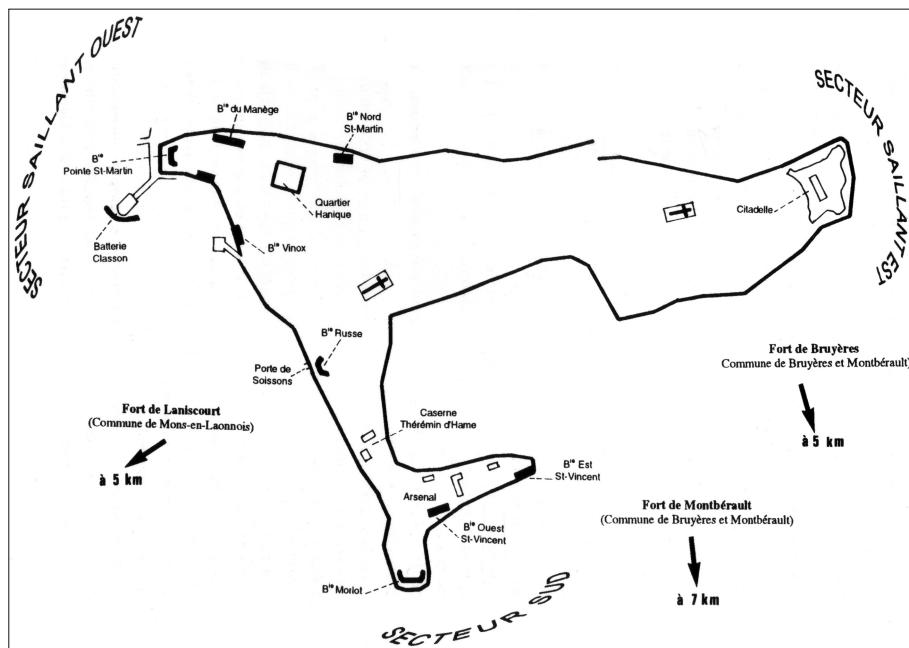
Le problème des servitudes resurgit

La réorganisation défensive de la ville et plus encore le possible « reclassement de l'enceinte tout entière » dû « au site exceptionnel de la place de Laon » entraîne à nouveau des servitudes militaires. Les tractations reprennent entre le ministère de la Guerre qui veut limiter les dépenses et la municipalité qui est aussi très économique et veut une liberté de construction et d'extension. L'Armée propose de garder l'ancienne enceinte, d'y ajouter une ligne fortifiée du saillant de l'arsenal Saint-Vincent à la citadelle passant par la gorge de la cuve Saint-Vincent. Les remparts restant propriété communale, l'État en aurait l'usufruit, aurait le droit de

33. Arch. dép. Aisne, 3 J 1, archives du génie militaire, réflexion du commandant du génie de Laon sur l'importance des places de la circonscription de Laon pour la défense du territoire, le 19 novembre 1871.

34. Arch. com. Laon, 2 H 4, place de Laon classement et déclassement, lettre chef du génie à Laon, le commandant Dubois, au maire de Laon, le 31 août 1883.

35. J. Tyran, *op. cit.*, p. 68.



Le camp retranché de Laon dans le système Séré de Rivières
(Joseph Tyran, Laon, ville militaire, Nord Patrimoines Editions).

les aménager pour la défense en cas de guerre. Le conseil municipal ironise sur « son droit de propriété inerte » et refuse de se charger des réparations³⁶.

Un peu plus tard, après le vote de la loi sur les servitudes, le 29 décembre 1881, l'armée conciliante décide de prendre en charge une grande partie des réparations des murailles, n'impose pas de zone de servitude aux faubourgs, la réduit à 250 m de large le long de l'enceinte sauf de 25 à 100 m sur le front nord³⁷.

Le déclassement définitif de la place de Laon

Mais à peine achevés ces ouvrages deviennent obsolètes. La découverte d'un explosif, la mélinite, en 1885, génère de nouveaux obus, les « obus torpilles » de puissance destructive bien supérieure. L'essai par l'armée française, après les Allemands, au fort de la Malmaison, fort de deuxième ligne, isolé, donne des résultats qui bouleversent tous les plans. La voûte de maçonnerie, malgré la couche de terre, est éventrée tout comme la caponnière par une brèche de 8 m ; les murs sont abattus sur une quinzaine de mètres de longueur. Seule une voûte en béton de plus de

36. Arch. com. Laon, 2 H 4, place forte, classement et déclassement, journal municipal du 22 septembre 1876.

37. Arch. com. Laon, 2 H 4, place forte, classement et déclassement, lettre du chef de génie, le commandant Dubois, au maire de Laon le 31 août 1883.

1,20 m d'épaisseur résiste au nouvel obus. L'artillerie doit être abritée. D'autre part le télégraphe électrique s'impose et détrône le système optique. Le système Séré de Rivières disparaît en même temps que son auteur.

Transformer tous les forts serait d'un coût très élevé. L'alliance franco-russe de 1892 (accentuée plus tard par la clause secrète de 1912 par laquelle la Russie s'engage à passer à l'offensive dans les quinze jours après la déclaration de guerre) et l'Entente cordiale en 1904 avec l'Angleterre, l'adoption du Plan 17 qui axe tout sur l'offensive à l'est, entraînent un nouveau classement des places fortes. Les crédits défensifs leur sont consacrés. Le 24 février 1899, la place de Laon est classée en troisième catégorie, comme celles de sa ligne, et donc n'est plus entretenue. Celles de la frontière Nord, de deuxième catégorie, sont entretenues. Seules celles de première classe, celles de l'Est, sont bétonnées. Finalement, la loi votée le 17 juillet 1912 et le décret présidentiel du 28 avril 1914, déclassent «la citadelle et le corps de place» de Laon. Une lettre du commandant du génie Lesnea, datée du 28 juillet 1914, l'annonce au sénateur-maire Georges Ermant satisfait puisqu'il a fait pression pour cela !

«J'avais prié l'assemblée d'émettre le vœu pour que la place de Laon soit déclassée. Vous avez bien voulu émettre ce vœu à l'unanimité. On peut Messieurs, chers collègues, considérer qu'en fait le conseil municipal a reçu satisfaction. Non seulement les propriétés particulières cesseront d'être gênées d'une très gênante servitude mais encore la ville pourra réaliser le projet que j'avais soumis de réunir la belle promenade du nord et celle non moins belle de la Couloire.»³⁸

Autre conséquence, plus importante, moins pusillanime, le déclassement de la batterie russe permet l'édification de l'école normale des filles, comme le déclassement des faubourgs autorise l'extension de la ville.

Laon n'est plus place forte à la veille de la Grande Guerre. Des généraux critiquent son abandon et prévoient le déroulement des faits à venir diplomatiques et militaires, tirent la sonnette d'alarme «en voyant amoindrir et laisser tomber en ruines une grande partie des défenses de nos frontières sans demander conseil aux représentants de l'Artillerie et du Génie» pour des raisons budgétaires, en refusant les sacrifices que d'autres pays font, comme la Belgique ou la Roumanie, en adoptant le cuirassement métallique pour l'artillerie et les abris en béton pour les troupes ? Dans le cas d'hostilités «à caractère foudroyant (par les nouveaux moyens de transport: chemin de fer surtout)», il sera impossible d'organiser un «simulacre de défense» dans les places de 3^e classe à l'abandon et nos frontières du nord dégarnies amèneront les plans allemands à porter vers le nord ses forces, à violer la neutralité de la Belgique, à passer par les vallées de la Scarpe, l'Escaut, l'Oise». Le groupe La Fère-Laon s'appuyant sur la forêt de Saint-Gobain leur apparaît d'«une importance indiscutable car le seul obstacle

38. Arch. com. Laon, 2 H 14, terrains militaires, lettre du sénateur-maire, 1914.

avant Paris que renconterait l'ennemi passant par la trouée de Chimay et la vallée de l'Oise». Ils rappellent la campagne de France de 1814 en insistant que «c'est devant la place de Laon sans défense» que Napoléon a été défait. Diplomatiquement, «les groupes défensifs de Lille, Laon-La Fère préservent mieux la neutralité belge que les conventions internationales»³⁹. Belle anticipation. La frontière franco-belge dégarnie et le non engagement de l'Angleterre encouragent en effet les Allemands à appliquer le plan Schlieffen en 1914.

Toutefois Laon reste ville de garnison jusqu'en 1992. La caserne Hanique est détruite pendant la première guerre. La caserne Hédouville, à l'accès difficile, est abandonnée par l'armée en 1930. La caserne Thérémin-d'Hame, l'arsenal Saint-Vincent, et la nouvelle caserne Foch commencée en 1912, terminée en 1923, avec le fronton à la Minerve récupéré de la caserne Hanique, regroupent les troupes de la ville, longtemps d'artillerie, et pour finir de transmission. Le plan «Armée 2000» fait que Laon n'est plus ni place forte ni ville-caserne.

La municipalité n'a pas voulu être place forte pour éviter les destructions dramatiques perpétrées par les sièges et pour éviter les servitudes militaires, véritable carcan s'opposant à l'extension, donc l'expansion, de la ville. Par contre, elle a tout fait pour être une ville-caserne depuis 1769; de nombreuses réflexions municipales le montrent⁴⁰, comme en 1830 et 1850 pour récupérer le petit séminaire⁴¹; le plan «Armée 2000» a été ressenti comme une catastrophe en 1992. Laon garde les vestiges d'un patrimoine militaire important et les qualités extraordinaires de son site originel, de sa position, reconnues pendant près de 2 000 ans par de grands stratèges: ce sont à présent des atouts touristiques.

Claude CARÈME

39. Arch. com. Laon, 2 H 4, lettres du général Béziat au ministre de la Guerre, les 20 mars et 25 avril 1899.

40. Arch. com. Laon, 4 M 9, transformations du bâtiment du bureau de bienfaisance en collège, intervention du maire Georges Ermant au conseil municipal, dossier du 23 juillet 1892: «Devons-nous laisser un bataillon d'infanterie quitter notre ville? Devons-nous favoriser le retour d'un bataillon d'artillerie montée? Et ce au grand profit de finances, au bénéfice du commerce local, voire même des propriétaires d'immeubles?»

41. C. Carême, «Enquête sur un espace de la cité médiévale à Laon: "le séminaire"», *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. LV, 2010.